

**Communiqué de presse du Conseil Communautaire
du 26 novembre 2007, à 19h30, à Derval**

**Décisions modificatives et fixation des budgets annexes primitifs
2008 SPANC et OM**

Les délégués du Conseil Communautaire ont procédé à un ajustement sur le budget principal sur la section d'investissement. Il s'agit de re-ventiler des crédits en section d'investissement, et d'en inscrire qui n'avaient pas été prévus au BP.

Les délégués du Conseil Communautaire ont également procédé à un ajustement sur le budget assainissement. Des crédits ont été réajustés en section de fonctionnement et d'investissement.

Suite à un réajustement des crédits en section d'exploitation par rapport au nombre de contrôles de conception et de réalisation estimés jusqu'à fin 2008, des crédits qui n'étaient pas prévus au BP du SPANC ont été inscrits.

Fixation de la grille tarifaire SPANC et du budget primitif 2008

Les délégués du conseil communautaire ont décidé de reconduire les tarifs de 2007 et de fixer la grille tarifaire comme suit : la Taxe d'Assainissement Non Collectif « T.A.N.C » pour les contrôles sur les installations neuves ou réhabilitées (conception et réalisation) est fixée à 150€, la contre visite sur les installations neuves est fixée à 50€, la Redevance d'Assainissement Non Collectif « R.A.N.C » pour les contrôles de fonctionnement des installations existantes est fixée à 20€/an.

Le budget SPANC 2008 est donc composé d'une section d'exploitation équilibrée à hauteur de 62 450€.

Décision Modificative sur le budget annexe OM 2007

Au cours de l'année 2007, la CCSD a dû faire face à plusieurs aléas qui ont eu des conséquences négatives sur le budget OM. En effet, les élus ont élaboré le budget OM avec un taux de présentation des bacs OM à hauteur de 28% et en réalité il est au alentours de 18%, les recettes escomptées ne sont donc pas les mêmes. De plus, les tonnages de déchets verts, d'encombrants et de gravats ont augmenté de façon significative et ont donc impliqué des coûts de traitement non prévus au budget. Enfin, notre prestataire nous a répercuté les différentes indexations sur les charges de personnel et de gazole. Toutes ces raisons conjuguées au nombre d'impayés entraînent cette année un déficit de résultat de clôture. Ce déficit implique donc des répercussions dans le budget 2008.

Fixation grille tarifaire OM et du budget primitif 2008

Afin de permettre l'équilibre du budget annexe 2008, les tarifs doivent être réajustés comme suit :

Grille 2008			
Volume du bac à ordures ménagères	Tarif mensuel	Abonnement annuel	Prix de la levée
120 litres	11.42 €	137.04 €	3.43 €
180 litres	17.14 €	205.68 €	5.14 €
240 litres	22.85 €	274.20 €	6.85 €
340 litres	32.37 €	388.44 €	9.71 €

Communiqué de presse du Conseil Communautaire du 26 novembre 2007, à 19h30, à Derval

Le budget 2008 va désormais prendre en compte 6 levée de bac dans la part fixe qui jusqu'alors n'était composée que de l'abonnement. Le budget annexe OM s'équilibrera donc pour la section de fonctionnement à hauteur de 864 060€ et pour la section d'investissement à 45 158€.

Autres sujets abordés

Création de 2 budgets annexes

Un budget annexe « Zones d'Activités Economiques Intercommunales » va être créé au 1^{er} janvier 2008 afin de transférer dans ce budget les terrains à commercialiser sur ces zones et d'y inscrire les crédits s'y afférant en suivant les opérations de stocks. L'individualisation des dépenses et des recettes dans un budget distinct permettra d'établir un prix de revient au m².

Un budget annexe « Camping » va également être créé au 1^{er} janvier 2008 afin d'individualiser les dépenses et recettes de ce budget.

Avenant au Contrat de territoire 2005-2007

La liste des opérations définitives ainsi que les enveloppes affectées à ces opérations ont été inscrites dans l'avenant d'ajustement 2008 au contrat de territoire 2005-2007. Les délégués du conseil communautaire ont approuvé le projet de convention d'exécution et ont autorisé le Président à la signer.

Réhabilitation du presbytère en pôle emploi à Derval

Une consultation a été réalisée pour l'équipement mobilier du pôle emploi. La société Buro + a été retenue pour un montant total de 6 312,44€ HT. Une consultation a également été réalisée pour l'équipement informatique du pôle emploi, c'est la société MPI qui a été choisie pour un montant total de 8 047,44€ HT.

De plus, des travaux complémentaires au lot n°5 Menuiseries intérieures n'ont pas été réalisés. Cette moins value représente un montant de 1 171,32€ HT et porte le présent lot à 22 542,87€ HT. Les délégués du conseil communautaire ont autorisé le Président à signer cet avenant avec l'entreprise Delaunay.

De même, des travaux complémentaires au n°8 Revêtements sols ont été nécessaires. Ces travaux représentent un coût supplémentaire de 352€ HT pour le carrelage et de 740,36€ HT pour les sols souples. Les délégués du conseil communautaire ont suivi l'avis de la commission d'appel d'offres et autorise le Président à signer l'avenant avec la société LBS.

Construction de la bibliothèque et du cybercentre à Derval

Une consultation a été réalisée pour la fourniture et l'installation d'un système d'alarme sur la médiathèque et le cybercentre de Derval. La consultation concernait la dépose du système de l'actuel cybercentre suivie de l'installation d'un système adapté aux nouveaux locaux. Les délégués du conseil communautaire ont décidé de retenir l'entreprise Olivier FIOT pour un montant total de 1 961€ HT.

Communiqué de presse du Conseil Communautaire du 26 novembre 2007, à 19h30, à Derval

Modification des tarifs du cybercentre

Le cybercentre a déménagé dans de nouveaux locaux situés 15 rue de la Tour St Clair à Derval au sein de la médiathèque. Les tarifs ci-dessous seront applicables au 1^{er} décembre 2007.

- Plein tarif CCSD : 10€
- Tarif réduit CCSD : 5€
- Tarif famille CCSD : 25€
- Plein tarif hors CCSD : 12€
- Tarif réduit hors CCSD : 6€
- Tarif famille hors CCSD : 30€
- 1/2 journée : 1€

Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la journée intercentres 2007

Dans le cadre de sa nouvelle mission « coordination enfance », l'association Les Potes des 7 Lieux a organisé en lien avec les associations CLSH la journée Intercentre. Cette dernière s'est déroulée à St Vincent des Landes en juillet 2007. Les frais engendrés par cette manifestation ont été directement réglés par l'association alors que les années précédentes, la CCSD les prenaient à sa charge. La CCSD va donc verser au PD7L une subvention exceptionnelle de 1 138,43€ correspondant aux dépenses liées à cette journée.

Mise en place des spectacles du Grand T en 2008

Deux spectacles décentralisés du Grand T vont avoir lieu sur notre territoire en 2008, les « Règles du savoir vivre dans la société moderne » le mercredi 30 janvier 2008 et le « Parloir » le vendredi 7 mars 2008. Il a été convenu lors de la commission culture du 8 novembre 2007 de confier la réservation et la vente de ces billets à l'Office de Tourisme. Pour ce faire, la CCSD va passer une convention de mandat avec l'association.